## Nouveau décollage pour l'Atlantique 2

Présent sur les différents théâtres d'opérations de la Marine nationale depuis 25 ans, l'avion de patrouille maritime *Atlantique* 2 va bénéficier d'une nouvelle jeunesse.

## **UN CONSORTIUM POUR LA RÉNOVATION**

L'Atlantique 2 (ATL2) est un système majeur des armées françaises pour assurer une surveillance efficace des mers, la protection des forces aéronavales, mais aussi des opérations dans le désert (comme récemment au Mali). Sa capacité à opérer aussi bien sur le théâtre maritime que terrestre (même si sa mission première reste la lutte anti-sous-marine) en fait un atout fondamental pour la Défense.

Le potentiel de la cellule permet sans problème à l'*ATL2* de voler au-delà de 2030. Mais profiter des évolutions technologiques pour améliorer encore ses performances, et surtout assurer la pérennité de son système de combat face à l'évolution des menaces rendaient pertinente la rénovation de ce système.

Afin de garder cette capacité unique, le ministre de la Défense a signé un contrat portant sur la rénovation de 15 appareils. La première tranche, d'un montant de 400 millions d'euros, porte sur la réalisation du prototype et du premier de série. Le premier avion serait reçu en 2018. Les entreprises Dassault Aviation, Thales, DCNS, TUS et le Service industriel de l'aéronautique (SIAé) collaborent sur ce projet.

## DES CAPACITÉS DE DÉTECTION AMÉLIORÉES

L'Atlantique 2 bénéficiera d'améliorations importantes de ses capacités de détection. Thales développe ainsi un nouveau radar de surveillance maritime qui aura des performances bien supérieures à celles de l'actuel Iguane, avec une probabilité de détection accrue sur des cibles comme les périscopes, et ce par mer agitée ou forte. Thales améliorera aussi le traitement des données des bouées acoustiques pour profiter des innovations de la dernière génération de bouées numériques.

L'ensemble de ces informations sera présenté sur de nouvelles stations de travail, développées par le SIAé. Le logiciel *Loti NG* (Logiciel opérationnel de traitement de l'information de nouvelle génération), réalisé par DCNS, fusionnera les données reçues par les capteurs de l'avion pour faciliter le travail des opérateurs.

C'est l'entreprise Dassault Aviation qui sera chargée de l'intégration de l'ensemble de ces nouveaux systèmes pour les deux premiers appareils rénovés. Elle réalisera aussi les différents essais. Le SIAé prendra le relais pour le restant de la série. D'ici à 2019, 3 avions devraient avoir été rénovés, le restant le serait pour 2023.



LA COMPLEXITÉ D'INTÉGRER ANCIEN ET NOUVEAU

La complexité de cette opération tient principalement à la nécessité de mêler le neuf à l'ancien. En effet, la cellule, les moteurs, le sous-système « navigation » ou « armement » resteront inchangés. D'autres systèmes, tels que le système de recueil électronique (ESM) ou le système MAD, qui permet de détecter et localiser les sous-marins en plongée, donnent actuellement pleine satisfaction et ne nécessitent donc pas d'amélioration. De plus, si radio, autoprotection et guerre électronique ne sont pas pris en compte par cette rénovation (le caractère urgent de la rénovation autant que des ressources budgétaires ont imposé ces choix), la mission fondamentale de l'aéronef, la lutte anti-sousmarine, bénéficiera elle de la rénovation. Les capacités de détection et de traitement seront grandement améliorées et l'Atlantique 2 pourra continuer à mener ses patrouilles à l'encontre des menaces modernes. Grâce à ce contrat, l'Atlantique 2 devrait rester en service au-delà de 2030, et permettre à la France de rester au nombre des puissances à posséder des avions de patrouille maritime performants.

## Caractéristiques techniques de l'Atlantique 2 :

- Envergure / Longueur / Hauteur : 37 m / 32 m / 11 m
- Masse maximale au décollage : 46 tonnes
- Équipage : 12 à 14 personnes
- Autonomie : 18H de vol
- Vitesse (maximale): 180 nœuds (320 nœuds)
- Plafond: 30 000 pieds
- Armement: 6 torpilles, 2 missiles anti-navires, 4 bombes quidées laser



